



Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

BILAN

En euros (€)

Bilan Actif



EUROPLASMA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	559 599	153 680	405 919	772 381
Concession, brevets et droits similaires	1 197 695	1 067 062	130 632	309 613
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	74 059		74 059	1 139 139
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 831 352	1 220 742	610 609	2 221 133
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	15 728	657	15 071	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 452 375	821 670	630 706	922 056
Autres immobilisations corporelles	217 327	128 286	89 041	112 517
Immobilisations en cours	668 068		668 068	2 197 293
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 353 498	950 612	1 402 886	3 231 865
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	11 928 489		11 928 489	10 661 499
Créances rattachées à des participations	18 253 340		18 253 340	6 000 000
Autres titres immobilisés				
Prêts	266		266	1 755
Autres immobilisations financières	17 342		17 342	21 146
TOTAL immobilisations financières :	30 199 438		30 199 438	16 684 400
ACTIF IMMOBILISÉ	34 384 287	2 171 355	32 212 933	22 137 399
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	443 252	137 565	305 687	167 352
Stocks d'en-cours de production de biens	92 316		92 316	
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	271 143	67 786	203 357	9 210
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	806 711	205 351	601 360	176 562
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	56 680		56 680	
Créances clients et comptes rattachés	2 205 229	2 086	2 203 143	473 298
Autres créances	1 274 342		1 274 342	3 734 440
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 536 252	2 086	3 534 166	4 207 738
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	946 480	15 503	930 977	975 988
Disponibilités	7 033 558		7 033 558	7 946 381
Charges constatées d'avance	209 000		209 000	59 000
TOTAL disponibilités et divers :	8 189 039	15 503	8 173 535	8 981 369
ACTIF CIRCULANT	12 532 002	222 941	12 309 061	13 365 669
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	46 916 289	2 394 295	44 521 994	35 503 068

Bilan Passif

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 15 285 047	15 285 047	11 411 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	34 669 834	33 147 761
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	10 185	
Réserves statutaires ou contractuelles	901 000	98 315
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(11 648 403)	(8 505 339)
Résultat de l'exercice	2 062 204	(3 143 065)
TOTAL situation nette :	41 279 866	33 009 424
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	106 043	173 242
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	41 385 909	33 182 666
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	783 956	562 256
AUTRES FONDS PROPRES	783 956	562 256
Provisions pour risques	20 219	126 037
Provisions pour charges	48 568	89 452
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	68 787	215 489
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 900	6 689
Emprunts et dettes financières divers	990	
TOTAL dettes financières :	12 890	6 689
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 017	717 928
Dettes fiscales et sociales	817 679	545 208
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28 163	
Autres dettes	160 330	270 585
TOTAL dettes diverses :	1 675 189	1 533 721
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	595 263	2 246
DETTES	2 283 342	1 542 657
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	44 521 994	35 503 067

COMPTE DE RESULTAT

En euros (€)

Compte de Résultat (Première Partie)

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	66 056	215 644	281 700	909 531
Production vendue de services	2 508 314	13 698	2 522 012	105 963
Chiffres d'affaires nets	2 574 369	229 342	2 803 712	1 015 494
Production stockée			354 249	
Production immobilisée			74 059	1 097 854
Subventions d'exploitation			37 786	9 643
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			414 664	62 386
Autres produits			55 936	13
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 740 405	2 185 390
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				777
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			85 823	98 342
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(46 003)	64 374
Autres achats et charges externes			2 626 151	2 883 092
TOTAL charges externes :			2 665 970	3 046 586
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			82 031	73 455
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 488 666	1 527 625
Charges sociales			668 464	820 209
TOTAL charges de personnel :			2 157 129	2 347 834
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			589 177	414 658
Dotations aux provisions sur immobilisations				37 902
Dotations aux provisions sur actif circulant			92 455	84 253
Dotations aux provisions pour risques et charges			20 219	75 506
TOTAL dotations d'exploitation :			701 851	612 319
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			54 470	43 854
CHARGES D'EXPLOITATION			5 661 451	6 124 048
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 921 046)	(3 938 658)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

EUROPLASMA

EUROPLASMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2010	Net (N-1) 31/12/2009
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 921 046)	(3 938 658)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	38 160	95 576
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	28 377	36 381
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	246	15 994
	66 782	147 952
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	8 993	6 510
Intérêts et charges assimilées	780	376
Différences négatives de change	2 913	18 914
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	12 687	25 800
RÉSULTAT FINANCIER	54 095	122 152
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 866 951)	(3 816 506)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	266 785	7 021
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 042 677	33 825
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	5 309 462	40 846
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 277	29 225
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 773 395	9 494
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 806 672	38 719
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 502 791	2 127
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(426 364)	(671 314)
TOTAL DES PRODUITS	9 116 649	2 374 188
TOTAL DES CHARGES	7 054 446	5 517 253
BÉNÉFICE OU PERTE	2 062 204	(3 143 065)

ANNEXE

En euros (€) sauf indication contraire

SOMMAIRE

	PAGE
1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	11
2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	14
3 NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	16
3.1 Immobilisations incorporelles	16
3.1.1 Frais de développement.....	16
3.1.2 Concessions, brevets et droits similaires.....	17
3.1.3 Autres immobilisations incorporelles.....	18
3.2 Immobilisations corporelles	18
3.3 Immobilisations financières	19
3.3.1 Autres participations	19
3.3.2 Créances rattachées à des participations	21
3.4 Stocks	21
3.5 Créances	22
3.6 Valeurs mobilières de placement et Disponibilités	23
3.7 Charges constatées d'avance.....	24
3.8 Capitaux propres	24
3.8.1 Traitement des frais sur augmentation de capital.....	24
3.8.2 Composition du capital social	24
3.8.3 Tableau de variation des capitaux propres	25
3.8.4 Capitaux propres en dilution	25
3.8.5 Bons de souscriptions d'actions restant à exercer	26
3.8.6 Plans d'attribution gratuite d'actions	26
3.8.7 Subventions	28
3.9 Autres fonds propres	29
3.10 Provisions	30
3.10.1 Provisions pour garanties	30
3.10.2 Provisions pour pertes à terminaison	30
3.10.3 Provisions pour pensions et obligations similaires	30
3.11 Dettes.....	31
3.12 Produits constatés d'avance	32
3.13 Soldes en devises.....	32
4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	33
4.1 Chiffre d'affaires.....	33
4.2 Autres produits d'exploitation.....	33
4.2.1 Reprises sur provisions.....	33
4.2.2 Transfert de charges	34
4.3 Résultat financier.....	34

4.4	Résultat exceptionnel	35
4.5	Opérations en devises	35

5 AUTRES INFORMATIONS 36

5.1	Evénements postérieurs à la clôture	36
5.2	Engagements financiers.....	36
5.2.1	Engagements donnés	36
5.2.2	Engagements reçus	37
5.3	Entreprises liées.....	38
5.4	Transactions significatives qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées	39
5.5	Effectifs	39
5.6	Rémunération des organes d'administration et de direction	40
5.7	Informations diverses	40
5.7.1	Variation des immobilisations et des amortissements.....	40
5.7.2	Etat des provisions	43
5.7.3	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	44
5.7.4	Etat des produits à recevoir	45
5.7.5	Etat des charges à payer	45

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Financement des projets de gazéification et lancement de la construction de la première usine de production d'électricité à partir de déchets et de biomasse

Europlasma a finalisé l'accord de financement d'unités CHO-Power en négociation depuis mars 2010 avec le fonds d'investissement spécialisé dans les énergies renouvelables. La construction de la première usine, abritée dans la société CHO Morcenx SAS, a débuté le 1er décembre 2010 pour une mise en service prévue au printemps 2012. L'investissement total, incluant le financement des bâtiments ainsi que l'achat à crédit des moteurs à gaz et les intérêts intercalaires, s'élève à plus de 42 millions d'euros.

Le pacte d'actionnaire de CHO MORCENX SAS signé le 1er décembre 2010 prévoit que CHO POWER détienne 25% de la société au départ de la construction de l'usine (pour un investissement direct en cash de 3 millions d'euros de sa part) et atteigne 45% par exercice d'options (bons de souscription d'actions) au nominal, en fonction de la performance de l'usine notamment. Ce même pacte prévoit le financement sur 3 ans de deux projets similaires totalisant des capacités de production de 24MWe avec le même mécanisme d'augmentation de la quote-part de détention de CHO Power en fonction des performances atteintes.

Réorganisation des activités au sein du groupe

Dans le cadre de la simplification du Groupe, Europlasma, après avoir renforcé sa gouvernance sur l'exercice 2009, a décidé d'isoler les actifs courants et non courants liés à l'activité de gazéification au sein de sa filiale CHO Power. Ainsi, une première tranche d'actifs incorporels dont un brevet, des études et des temps passés au développement du process CHO-Power a été apportée par Europlasma à sa filiale CHO-Power au cours du mois de janvier 2010 pour 1 266 K€. Le commissaire aux apports n'a pas été en mesure de conclure que la valeur des apports était surévaluée sur la base des diligences effectuées. Une augmentation de capital chez CHO Power d'un montant équivalent a été réalisée en date du 18 janvier 2010 en rémunération de cet apport.

Au 31 décembre 2010, une seconde tranche d'actifs incorporels est en cours d'apport. Cette seconde tranche est constituée des actifs incorporels liés au programme Galacsy® qui concourent également au développement du procédé CHO Power. Ces actifs ont, au 31.12.2010, une valeur nette comptable, nette de la quote-part de subvention restant à virer au résultat, de 285 K€. L'apport sera finalisé dès la signature du règlement de co-propriété avec le

CEA, co-détenteur du brevet Galacsy®, amendé en ce sens. Ce règlement de co-propriété est en cours de finalisation et l'apport est prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2011. Cet apport fait l'objet d'une mission de commissariat aux apports et sera suivi d'une augmentation de capital chez CHO Power en rémunération des actifs apportés.

Augmentations de capital et changement de gouvernance

Les deux augmentations de capital lancées par Europlasma le 12 juillet 2010 afin de financer une partie de sa quote-part de la construction de la première usine CHO-Power ont été menées à bien.

La première augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a connu un réel succès. Pour faire face à la demande excédentaire, la faculté d'extension portant sur 15% du montant brut total de l'opération a été entièrement exercée. Ainsi, le montant de l'opération initialement de 1 983 K€ a été porté après exercice de la clause d'extension à 2 280 K€, et la création d'un total de 1 470 945 actions ordinaires nouvelles Europlasma.

La seconde augmentation de capital, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, a également été pleinement souscrite. Cette opération porte sur un montant de 4 029 K€ par l'émission de 2.302.350 actions nouvelles de préférence au prix de 1,75 € par action.

Par ailleurs, conformément à l'annonce faite lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2010, la gouvernance du Groupe a évolué. Le conseil d'administration a élu Monsieur Pierre Catlin au poste de Président. Pierre Catlin a passé plus de 25 ans à des postes de direction exécutive au sein du groupe Suez et possède une solide expérience du secteur des déchets et des utilities. Il avait rejoint Europlasma en mai 2009 en tant que membre du Comité de la Stratégie des Investissements. Didier Pineau a été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général pour un mandat de 5 ans et Jean-Claude Rebischung en tant que Directeur Général délégué pour la même durée de 5 ans.

Contrat Iberdrola

Europlasma collabore avec Iberdrola et Belgoprocess dans le cadre d'un contrat de traitement et de conditionnement de déchets radioactifs en Bulgarie. Ce contrat, signé en avril 2010 pour un montant de plus de 5 millions d'euros, représente la première étape du déploiement concret de la stratégie du Groupe dans le secteur de la gestion des déchets faiblement radioactifs au niveau international. La vente de pièces détachées fera l'objet de compléments de commandes.

Recherche et développement

Signature d'un accord de R&D avec Kobelco Eco-Solutions

Europlasma et Kobelco Eco-Solutions ("Kobelco", Groupe Kobe Steel) ont entrepris un programme commun de recherche et développement dans le domaine de la production d'électricité à partir de déchets. Le projet vise la génération d'un processus industriel basé sur les technologies respectives d'Europlasma et de Kobelco, dit KIWI® (Kobelco Industrial CHO PoWer Gaslification). Ce projet ambitieux prévoit un co-investissement de plus de 6 millions d'euros sur 3 ans et sera entièrement réalisé sur la plate-forme d'essais R&D d'Europlasma à Morcenx.

Plate-forme R&D

Les investissements entrepris en 2009 sur le site de Morcenx dans le cadre de l'élaboration d'une plate-forme R&D se sont poursuivis en 2010 avec un montant investi de 128 K€ sur 2010 en supplément des 827 K€ investis en 2009. La plate-forme d'essais R&D accueille notamment les programmes R&D KiWi®, turboplasma® et SESCO.

Avance remboursable d'OSEO Innovation

Dans le cadre de la mise au point d'un Turboplasma® et de son intégration dans le procédé de gazéification CHO Power, Europlasma a perçu le second versement de 250 K€ de l'avance remboursable d'un montant global de 750 K€ octroyée par l'OSEO en septembre 2008. Le premier versement, reçu en 2009, s'était élevé à 350 K€.

Subvention de l'ANR

La société a obtenu en décembre 2009 une subvention de l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche) pour le financement du développement du procédé de destruction de goudrons assistée par plasma thermique Turboplasma®. L'enveloppe octroyée s'élève à 522 K€, dont un premier acompte de 156 K€ a été reçu sur le premier semestre 2010.

Vérification de comptabilité

La société Europlasma a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur l'ensemble des déclarations fiscales pour les exercices 2007, 2008 et 2009. Cette vérification n'a pas donné lieu à redressement hormis un décalage non significatif de déclaration de TVA de 1 736 €.

Impact de la crise financière

La société n'a pas été directement impactée par la crise financière s'agissant de l'activité opérationnelle ; ainsi :

- les méthodes d'évaluation, jugements de la direction et estimations n'ont pas subi de modifications liées à la conjoncture
- la crise financière n'a pas engendré plus d'incertitudes quant aux estimations comptables et à la continuité d'exploitation
- Aucune garantie hors-bilan n'a été mise en jeu suite à cette crise financière

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux d'Europlasma SA de l'exercice clos le 31/12/2010 font apparaître

- un total bilan de 44 521 994 Euros
- un résultat net bénéficiaire de 2 062 204 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/04/2011 par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables du PCG ont été appliquées, conformément aux principes généralement admis :

- Les principes d'observation :
 - o principe de l'entité
 - o principe de spécialisation des exercices
 - o principe de continuité de l'exploitation,
- Les principes d'évaluation :
 - o quantification monétaire
 - o principe des coûts historiques
 - o principe de prudence
- Les principes de responsabilité :
 - o permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - o le principe de bonne information et le principe d'importance relative
 - o le principe de la justification des faits (vérifiabilité)

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthodes comptables

Néant.

Changements de modalités d'application et d'estimations

Changement des hypothèses actuarielles pour le calcul des engagements de retraite

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2010 est de 4,60% contre 4.80% en 2009

Le taux d'augmentation des salaires retenu au 31/12/2010 est de 3% contre 2,5% en 2009.

Les autres hypothèses restent inchangées. L'incidence de ces changements d'hypothèses sur la valorisation des engagements au 31/12/2010 n'est pas significative.

Changement des modalités d'application de la méthode de reconnaissance à l'avancement des opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les principaux contrats de la société ont une exécution qui s'étend sur au moins deux périodes comptables; à ce titre, la société a opté pour la comptabilisation des produits et des charges à l'avancement. Le calcul du pourcentage d'avancement était basé jusqu'au 31/12/2009 sur l'avancement de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des heures valorisées relatives à ce contrat. Depuis le 01/01/2010, le calcul du pourcentage d'avancement est effectué sur la base des coûts complets. L'impact de ce changement dans les modalités d'application de la méthode à l'avancement sur les comptes 2010 est de -1 740 K€ sur le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement et de -749 K€ sur la marge.

Correction d'erreurs

LICENCE EADS (Aérospatiale MATRA)

Au 31/12/2009, le poste Concessions, brevets et droits similaires comportait des actifs liés à la licence mondiale de fabrication et de commercialisation des systèmes torches concédée par EADS (alors AM Lanceurs) en 2000 pour 12 ans. L'ensemble des redevances dues par EADS sur cette période de 12 ans avaient été portées à l'actif en 2006 et étaient amorties avec effet rétroactif sur ces 12 ans. Une dette correspondant à ces redevances avait été comptabilisée au passif en contrepartie de l'activation des redevances en 2006, dette qui devait s'apurer au rythme des facturations des redevances par EADS. Au 31/12/2009, la dette s'élevait à 267 K€,

aucune facturation n'ayant été reçue de la part d'EADS depuis son enregistrement en 2004. Cette absence de facturation s'explique par le fait qu'EADS a cédé à Europlasma la totalité de ses droits de propriété ou copropriété sur les brevets objets de la licence initiale en date du 12/09/2001. L'inscription à l'actif des redevances et au passif de la dette sur redevance était donc sans objet. La correction de cette erreur a eu un impact positif de 209 K€ sur le résultat de l'exercice 2010.

3 Notes relatives aux postes de bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

3.1.1 Frais de développement

Europlasma applique la méthode préférentielle de comptabilisation à l'actif des coûts de développement. Ces derniers sont portés à l'actif s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et respectant l'ensemble des critères d'activation listés par le PCG : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et, de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'actif incorporel, génération d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources appropriées et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Tant que les frais de recherche et de développement comptabilisés à l'actif n'auront pas été totalement amortis, il ne pourra être procédé à aucune distribution de dividendes si le montant des réserves libres n'est pas au moins égal à celui des frais non amortis.

Au 31/12/2010, les frais de développement sont intégralement constitués des frais de développement relatifs au programme Galacsy® qui doivent être apportés à CHO Power comme indiqué en section 1 Faits caractéristiques de l'exercice. Au 31/12/2009, le poste comportait également pour 302 K€ les frais de développement du Turboplasma® apportés et cédés à CHO Power en 2010.

Programme GALACSY®

Le projet GALACSY® s'inscrit dans la politique de développement du Groupe dans le secteur des énergies renouvelables et plus particulièrement dans la production d'énergie à partir de biomasse via un procédé de gazéification, filière dans laquelle le Groupe Europlasma souhaite

devenir un acteur pertinent. La très haute température apportée par une torche à plasma permet d'obtenir des rendements plus élevés qu'avec les moyens conventionnels.

EUROPLASMA a donc lancé en 2006 en partenariat avec le CEA le programme GALACSY® visant :

- à mettre au point le cœur de procédé (réacteur, injection de biomasse, torche à plasma spécialisée) et sa compatibilité avec des catalyseurs de pétrochimie Fischer Tropsch ;
- à développer une torche à plasma n'introduisant pas d'élément extérieur au process afin de garantir le plus haut niveau de pureté du gaz de synthèse ;
- la mise à l'échelle dans un "Pilot Demonstration Unit" de 100 kg/heure pour démontrer la viabilité de ce procédé.

560 K€ de charges liées à ce programme ont été activées depuis 2006 en immobilisations incorporelles. Les charges activées correspondent pour l'essentiel aux temps passés déterminés à partir des pointages des salariés et de taux horaires constitués de la masse salariale chargée ainsi de frais indirects forfaitaires évalués à 20% de la masse salariale considérée. Les taux horaires ne tiennent pas compte de la sous-activité éventuelle.

Le programme, amorti sur 5 ans, a été mis en service sur 2009. L'amortissement enregistré sur 2010 s'élève à 112 K€ (2009 : 42 k€).

Plusieurs aides ont été obtenues dans le cadre de ce programme : une avance remboursable de 212 K€ a été accordée par l'OSEO et une subvention d'investissement de 108 K€ par l'ANR (cf sections 3.8 Capitaux propres et 3.9 Autres fonds propres).

3.1.2 Concessions, brevets et droits similaires

Les montants comptabilisés au titre des brevets correspondent:

- aux frais de dépôts des brevets et
- aux brevets acquis.

Ces montants sont amortis sur une durée fonction de leur durée prévisionnelle effective d'utilisation, soit 5 à 10 ans.

Les montants comptabilisés au titre des licences correspondent:

- au prix des licences et
- aux frais annexes (documentation, prototypage...) supportés pour leur mise en utilisation.

Les licences ou concessions sont amorties sur leur durée effective d'utilisation, supposée égale à leur durée contractuelle.

Les logiciels immobilisés sont amortis en linéaire selon leur durée prévisionnelle d'utilisation, soit entre 1 et 3 ans.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

3.1.3 Autres immobilisations incorporelles

Au 31/12/2010 les autres immobilisations incorporelles qui s'élèvent à 74 K€ sont constituées de frais de développements relatifs à des programmes de R&D dont la réalisation s'étend sur 2011 et 2012.

L'activation de ces coûts de développement répond aux règles énoncées ci-avant en section 3.1.1 Frais de développement.

Les immobilisations incorporelles en cours au 31/12/2009, relatives au projet CHO Power, d'un montant de 1139 k€ ont été apportées à CHO Power en janvier 2010 dans le cadre de l'apport partiel d'actifs (cf point 2 des Faits caractéristiques de l'exercice).

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans
- Installations techniques	3 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

3.3 Immobilisations financières

3.3.1 Autres participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

La comparaison effectuée élément par élément entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Les moins-values latentes sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation, sans compensation avec les plus-values latentes.

Tableau-liste des filiales et participations

En milliers d'euros (K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non recouvrés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations	
				Brute	Nette							
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :												
1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)												
SAS Inertam	2 237	-209	100%	6 115	6 115	6 319	1 030	9 131	180	0	Néant	
SAS FIG	2 221	7 618	50%	4 510	4 510	312	0	876	334	0	Néant	
SAS CHO Power	1 303	-564	100%	1 303	1 303	10 822	0	6 736	-542	0	Néant	
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)												
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Renseignements globaux sur les autres titres												
1. Filiales non reprises au § A.												
a. Filiales françaises (ensemble)				1	1	1 441	0			0	Néant	
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0		
2. Participations non reprises au § A.												
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0		
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0		
Renseignements globaux sur les titres												
C'est-à-dire A + B												
1. Filiales												
a. Filiales françaises (ensemble)				11 929	11 929	18 894	1 030			0	Néant	
b. Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0		
2. Participations												
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0		
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0		

Les titres de participation dans la SAS CHO Morcenx, constituée par Europlasma en avril 2010 avec un capital social de 1000 €, ont été cédés à CHO Power le 31 octobre 2010 à leur valeur nominale.

Justification de la valeur des titres :

La société a souhaité conserver la valeur des investissements réalisés dans les filiales Inertam et FIG, telle que reflétée dans le bilan.

Pour Inertam, la direction souligne en effet :

- le rôle d'unité de traitement de déchets d'Inertam ; Inertam a dégagé des résultats bénéficiaires en 2009 et en 2010 malgré une légère baisse du chiffre d'affaires en 2010 : suite à la cession fin 2008 des lignes 1 et 2 de production d'Inertam, un recentrage de l'activité a été réalisé sur la ligne 3. Parallèlement, des travaux ont été réalisés afin de réduire les coûts de production.
- l'importance de la plateforme R&D, exploitée par Inertam, qui sert de base pour le montage et la réception des torches vendues par Europlasma. Inertam est une base industrielle de développement, et un atout pour effectuer les tests de qualification pour le compte d'Europlasma ;
- les perspectives de développement d'Inertam liées au contrat d'O&M avec CHO Morcenx.

Pour FIG, la direction rappelle l'activité de holding des sociétés du sous-groupe Europe Environnement. La valorisation de la société est donc directement liée aux performances du sous-groupe Europe Environnement, affectées en 2009 et 2010 par le ralentissement économique, notamment aux USA. Cependant, la direction souligne l'amélioration des perspectives commerciales du sous-groupe, illustrée par la hausse du montant des commandes en carnet fin 2010 par rapport à fin 2009, et par le contrat de plus de 10M€ remporté par le sous-groupe Europe Environnement avec son client Air Liquide qui représente une nouvelle référence pour le Groupe en matière de traitement des gaz. Ce contrat a pour objet la fourniture de la ligne de traitement des gaz issus de la fabrication des cellules et des panneaux solaires de l'usine de Catane, en Sicile, aujourd'hui en fin de montage. Les activités historiques du sous-groupe restent soutenues malgré les conséquences de la crise économique qui a induit une rationalisation des acteurs de ce marché dont Europe Environnement entend profiter.

3.3.2 Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations représentent les avances et prêts à moyen ou long terme consentis par Europlasma à ses filiales.

Les créances rattachées à des participations font l'objet d'une dépréciation dès lors qu'une perte apparaît probable et que les titres correspondants ont été dépréciés en totalité. L'appréciation de la probabilité de la perte s'effectue au regard de la situation d'ensemble et des circonstances de l'espèce.

Au 31/12/2010 le solde de 18 253 K€ concerne 3 filiales : Inertam pour 6 000 K€, CHO Power pour 10 822 K€ et la SC Immobilière de Gazéification pour 1 431 K€.

EUROPLASMA a établi le 10 janvier 2008 une convention de blocage de compte courant d'associés avec INERTAM prévoyant l'inscription en avance à long terme d'une créance de 6 000 K€ qu'elle détient auprès de sa filiale. Selon cette convention, EUROPLASMA s'interdit de demander son remboursement avant le 1er janvier 2012. Cette somme ne produira, d'ici cette date, aucun intérêt. Inertam a remboursé 500 K€ à Europlasma sur cette avance post-clôture 2010.

La créance envers CHO Power résulte essentiellement de la mise à disposition des fonds nécessaires dans le cadre du financement de la construction de l'usine de production d'électricité à Morcenx (3 M€) et de la facturation à CHO Power d'équipements (dont un gazéifieur) pour 4,5 M€ TTC et de frais supportés sur le segment d'activité Gazéification.

La somme de 1431 K€ avancée à la SC Immobilière de Gazéification a essentiellement permis à cette dernière de nantir un placement en dépôt à terme de 1 200 K€ en garantie du prêt de 6,2 M€ accordé par le Crédit Agricole d'Aquitaine pour le financement du bâtiment de l'usine en cours de construction à Morcenx et d'une installation technique.

3.4 Stocks

Les stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CUMP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les encours de production et les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Le coût de la sous-activité est toujours exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts des emprunts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure à l'autre terme énoncé.

La méthode suivante a été appliquée, inchangée par rapport à 2009, sur les stocks qui ne sont pas individuellement réservés pour satisfaire une commande client en carnet :

- dernier mouvement de stock intervenu en N : pas de provision
- dernier mouvement de stock intervenu en N-1 : provision à hauteur de 25% de la valeur brute
- dernier mouvement de stock intervenu en N-2 : provision à hauteur de 50% de la valeur brute
- dernier mouvement de stock intervenu en N-3 : provision à hauteur de 100% de la valeur brute

Les stocks de matières premières et autres approvisionnement sont dépréciés à hauteur de 138 K€ au 31/12/2010 contre 113 K€ au 31/12/2009.

La torche récupérée dans le cadre de l'aboutissement favorable des poursuites judiciaires menées à l'encontre du client SOLENA a été réintégrée dans les stocks de produits finis d'Europlasma à son coût de production initial, soit 271 K€. La torche n'a pas été utilisée.

Une dépréciation de 68 K€ a été comptabilisée afin de prendre en compte les coûts estimés de vérification de son état de marche et de remise à neuf.

3.5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Ce poste inclut les créances liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

La provision de 202 K€ au 31/12/2009 concernait pour 200 K€ la créance douteuse envers le client SOLENA. Cette provision a été reprise sur 2010 suite à l'aboutissement favorable des

poursuites judiciaires menées à l'encontre de cette société auprès de la Cour de Washington DC (Etats-Unis) et à la récupération de la torche vendue.

L'état des échéances des créances au 31/12/2010 est donné dans le tableau ci-après.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	18 253 340		18 253 340
Prêts	266		266
Autres immobilisations financières	17 342		17 342
TOTAL de l'actif Immobilisé :	18 270 948		18 270 948
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 495		2 495
Autres créances clients	2 202 734	2 202 734	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 044	2 044	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 306	2 306	
État - Impôts sur les bénéfices	426 764	426 764	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	87 345	87 345	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	28 985	28 985	
Groupe et associés	667 025	667 025	
Débiteurs divers	116 554	116 554	
TOTAL de l'actif circulant :	3 536 252	3 533 757	2 495
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	209 000	209 000	
TOTAL GÉNÉRAL	22 016 200	3 742 757	18 273 443

3.6 Valeurs mobilières de placement et Disponibilités

Les disponibilités et concours bancaires courants sont inscrits au bilan pour leur valeur recouvrable ou exigible, et suivant le principe de non compensation.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode "du premier entré premier sorti". Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31/12/10, le versement initial de 200 000 € géré dans le cadre du contrat de liquidités est placé à hauteur de :

- 125 951 € d'actions propres Europlasma, soit 69240 titres détenus au 31/12/10,

- 41 969 € de valeurs mobilières de placement (OPCVM) en valeur brute pour une valeur liquidative de 41 991 € et
- (7 418) € en compte bancaire.

Une provision pour dépréciation de 15 503 € a été enregistrée pour tenir compte de la moins-value sur actions propres.

Les autres placements financiers correspondent à 2 portefeuilles de titres de respectivement 519 K€ et 259 K€ gagés au profit d'HSBC en garantie des 2 cautions bancaires émises en faveur d'Iberdrola. Voir en section 5.2.1 Engagements donnés.

3.7 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement au 31/12/10.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 209 K€ au 31/12/2010 contre 59 K€ au 31/12/2009 la hausse étant liée à une commission significative non récurrente facturée fin 2010 alors que le fait générateur de la dette se situe début 2011.

3.8 Capitaux propres

3.8.1 Traitement des frais sur augmentation de capital

Les coûts externes afférents aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission. Ces coûts externes sont principalement constitués d'honoraires.

3.8.2 Composition du capital social

Au 31/12/2010, le capital social d'Europlasma est composé de 15 285 047 actions d'une valeur nominale de 1€ chacune.

Au 31/12/2010, ces 15 285 047 actions sont composées de 12 982 697 actions ordinaires et de 2 302 350 actions de préférence. 97 350 actions de préférence ont été converties en actions ordinaires post-clôture 2010 (PV du Conseil d'Administration du 11/01/2011).

Les avantages particuliers attachés aux actions de préférence incluent notamment

- une représentation des titulaires de ces actions au Conseil d'Administration dans la proportion d'au-moins un membre et
- des autorisations préalables des titulaires d'actions de préférence en cas d'augmentation de capital par émission d'actions ou de titres de capital autres qu'ordinaires, fusion, scission, apports partiels d'actifs, apports en nature, transfert de technologie y compris les droits de propriété intellectuelle, et nomination, renouvellement ou cooptation d'un administrateur qui n'aurait pas été proposé ou reçu l'aval du comité des rémunérations et des nominations.

3 873 295 actions d'une valeur nominale de 1€ chacune ont été émises au cours de l'exercice 2010 dont 3 774 295 actions dans le cadre des deux augmentations de capital menées au cours de l'été 2010 (cf Section 1 Faits caractéristiques de l'exercice) et 99 000 dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions.

3.8.3 Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	31/12/2009	Affectation rat N-1	Rat N	Opé en K hors AGA	AGA	Subventions	Autres	31/12/2010
Capital social	11 411 752			3 774 295	99 000			15 285 047
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	33 147 761			2 433 943			-911 870	34 669 834
Réserve légale	0						10 185	10 185
Réserves statutaires ou contractuelles	98 315				-99 000		901 685	901 000
Report à nouveau	-8 505 339	-3 143 065						-11 648 403
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 143 065	3 143 065	2 062 204					2 062 204
Subventions d'investissement	173 242					-37 636	-29 563	106 043
TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 182 666	0	2 062 204	6 208 238	0	-37 636	-29 563	41 385 909

3.8.4 Capitaux propres en dilution

	Nombre d'actions	Capitaux propres	Capitaux propres par action	Résultat	Résultat par action
Capitaux propres au 31/12/2010	15 285 047	41 385 909	2,708	2 062 204	0,135
Augmentation de capital liée aux BSA non exercés	4 000 000	22 000 000			
Augmentation de capital liée aux attributions gratuites d'actions	630 800	0			
Capitaux propres au 31/12/2010 en dilution	19 915 847	63 385 909	3,183	2 062 204	0,104

3.8.5 Bons de souscriptions d'actions restant à exercer

AU 31/12/2010 le nombre de bons de souscriptions d'actions restant à exercer est de 4 000 000 cf détail donné ci-après.

	ABSA AGM DU 22/06/07	TOTAL
CREDIT SUISSE	4 000 000	4 000 000
TOTAL (nombre)	4 000 000	4 000 000
PRIX D'EXERCICE (€)	5,50	
TOTAL VALORISE (€)	22 000 000	22 000 000
Expiry date	21/09/2012	

Au cours de l'exercice 2010, 2 891 249 bons de souscription d'actions sont arrivés à expiration sans avoir été exercés.

3.8.6 Plans d'attribution gratuite d'actions

Le tableau ci-après présente les mouvements sur les actions en cours d'acquisition au cours de 2010.

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil d'administration	Date de l'attribution effective	Nombre d'actions en période d'acquisition au 31/12/2009	Actions acquises en 2010	Actions attribuées en 2010	Actions perdues en 2010	Nombre d'actions en période d'acquisition au 31/12/2010
Fidélité n°1	17-mai-05	19/03/2006	entre le 20/03/06 et le 16/07/08	10 000	-6 000	0	-4 000	0
Attribution du 15/01/08	17-mai-05	15/01/2008	15/01/2008	93 000	-93 000	0	0	0
Attribution du 06/01/09	06-nov-08	06/01/2009	06/01/2011	543 000	0	0	-143 000	400 000
Fidélité n°2	06-nov-08	17/04/2009	Entre le 17 avr 11 et le 5 janv 14	47 000	0	33 000	-18 000	62 000
Attribution du 17/04/09	06-nov-08	17/04/2009	17/04/2011	70 000	0	0	-10 400	59 600
Attribution du 16/02/10	06-nov-08	16/02/2010	entre le 16/02/10 et le 03/05/10	0	0	118 000	-48 800	69 200
Attribution du 23/08/10	06-nov-08	23/08/2010	23/08/2010	0	0	40 000	0	40 000
TOTAL				763 000	-99 000	191 000	-224 200	630 800

L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 ans pour les résidents fiscaux français et de 4 ans pour les non résidents fiscaux français. Pendant cette période, les bénéficiaires ne sont pas titulaires des actions qui leur sont attribuées et les

droits résultant de cette attribution sont incessibles. Au terme de ce délai, les actions nouvelles seront créées et définitivement attribuées à leurs bénéficiaires, mais resteront incessibles pour les bénéficiaires résidents fiscaux français durant une période minimum de 2 ans (période dite de conservation).

Première délégation suite à l'AG du 17 mai 2005

Le nombre d'actions attribuées ne pouvait dépasser 10% du capital social par la réunion du Directoire du 19 mars 2006 soit 844 825 actions. La durée de validité de cette délégation est de 38 mois durant laquelle le directoire ou le Conseil d'administration peut attribuer des actions. Deux plans ont été mis en œuvre durant la 1ère délégation.

1. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Plan de Fidélité n°1 :

Ce plan, suite à décision du CA du 19 mars 2006, permet d'attribuer gratuitement des actions aux salariés présents le 19 mars 2006 mais également à tout nouveau salarié embauché pendant la délégation et aux salariés faisant l'objet de changement de catégorie professionnelle. Au 31/12/10, les 300 000 actions attribuées dans le cadre de ce plan ont toutes été acquises de manière définitive au terme de la période d'acquisition de deux ans.

2. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 15/01/08 :

Le Conseil d'administration a, en son conseil du 15 janvier 2008, voté l'attribution gratuite d'actions à hauteur de 93 000 actions pour certains salariés. Ces 93 000 actions attribuées, ont été acquises de manière définitive au cours de 2010 au terme de la période d'acquisition de deux ans.

Deuxième délégation suite à l'AG du 6 novembre 2008

L'assemblée générale a voté la prolongation du plan d'attribution gratuite d'actions à hauteur de 10 % du capital social à la date de la décision de la première attribution par le Conseil d'Administration, soit le 6/01/09 correspondant à 1 137 075 actions. La durée de validité de cette délégation est également de 38 mois.

Cinq plans ont été mis en œuvre.

1. Plan d'attribution gratuite d'actions pour les dirigeants appelé Attribution du 06/01/09 :

Ce plan a été voté par le CA du 06/01/09 pour les 2 dirigeants d'EUROPLASMA pour 543 000 actions. Sur ces 543 000 actions en période d'acquisition au 31/12/2009, 143 000 ont été sorties

suite au départ du salarié concerné avant le terme de la période d'acquisition de deux ans. Il reste donc 400 000 actions en période d'acquisition au 31/12/2010.

2. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Plan de Fidélité n°2 :

Ce plan a été voté par le CA du 17/04/09. Sur le même principe que le plan de fidélité n°1, il permet d'allouer à tous nouveaux salariés et aux salariés changeant de catégorie professionnelle des actions.

Au 31/12/09, 47 000 actions avaient été allouées mais aucune de façon définitive. Au cours de l'exercice 2010, 33 000 nouvelles actions ont été attribuées et 18 000 sorties suite au départ des salariés concernés, faisant passer le solde des actions en période d'acquisition au titre de ce plan à 62 000 actions au 31/12/2010.

3. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 17/04/09 :

Ce plan a été voté par le CA du 17/04/09 et a pour but d'allouer des actions aux salariés sur des objectifs à réaliser sur l'année 2009. Cela concerne 70 000 actions. Au cours de l'exercice 2010, 10 400 ont été sorties suite au départ des salariés concernés, faisant passer le solde des actions en période d'acquisition au titre de ce plan à 59 600 actions au 31/12/2010.

4. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 17/04/09 :

Ce plan a été voté par le CA du 16/02/10 et a pour but d'allouer des actions aux salariés sur l'atteinte d'objectifs sur l'année 2010. 118 000 actions ont été attribuées, dont 48 800 ont été sorties ultérieurement sur l'exercice en raison du départ des salariés concernés.

5. Plan d'attribution gratuite d'actions appelé Attribution du 23/08/10 :

Dans le cadre de ce plan, voté par le CA du 23/08/10, 40 000 actions ont été attribuées au nouveau Président de la société au titre de sa prise de fonctions. La période d'acquisition est de 4 ans en raison de la non résidence fiscale en France du Président.

3.8.7 Subventions

Eurolasma bénéficie de différentes subventions d'investissements dans le cadre de ses projets de R&D. les subventions d'investissements ne sont pas comptabilisées immédiatement en produits mais étalées au rythme de l'amortissement des dépenses correspondantes

immobilisées.

	Durée d'amo des dépendes actives (années)	Aide accordée	QP virée au résultat 2010	QP virée au résultat < 2010	Solde restant à virer au résultat
Subvention projet ULCOS	7	92 967	14 483	55 495	22 989
Subvention projet GALACSY	5	106 667	21 294	2 319	83 054
Total		199 634	35 777	57 814	106 043

Au cours de l'exercice, la subvention reçue de l'ANR sur le programme SESCO a été reclassée en avance reçues de l'Etat en raison des conditions suspensives attachées à l'octroi de la subvention (pour 29 563 €).

Le versement par l'ANR du premier acompte sur la subvention accordée fin 2009 sur les travaux de développement du Turboplasma®, de 156 K€, a également été enregistrée en avance reçues de l'état au regard de l'existence de conditions suspensives.

3.9 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués d'avances remboursables reçues de la part d'OSEO Innovation dans le cadre d'aides à l'innovation pour la réalisation de programmes liés aux projets Galacsy® et Turboplasma®. Leur détail est présenté ci-dessous.

	01/01/2010	Avances reçues	Avances remboursées	31/12/2010
OSEO - projet Galacsy	212 256		-28 300	183 956
OSEO - projet Turboplasma	350 000	250 000	0	600 000
Total	562 256	250 000	-28 300	783 956

	Échéances			
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	Total
OSEO - projet Galacsy	42 452	141 504	0	183 956
OSEO - projet Turboplasma	0	550 000	50 000	600 000
Total	42 452	691 504	50 000	783 956

3.10 Provisions

3.10.1 Provisions pour garanties

Une provision est comptabilisée pour couvrir le risque de mise en œuvre de la garantie offerte par Europlasma à ses clients sur les installations de torches (durée de la garantie prévue contractuellement sur 1 à 3 ans en fonction des installations). Le risque est estimé sur la base d'une analyse des principales composantes de chaque installation, en tenant compte pour chaque installation, de la durée des garanties fournisseurs et constructeur, d'un taux de risque quant à la survenance d'un sinistre. Ce risque est exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires et la provision est constituée au fur et à mesure de l'avancement des projets. Ces provisions seront conservées sur la durée de la couverture de la garantie et reprises en fonction de leur utilisation effective.

Au 31/12/2010 la provision, dotée au cours de l'exercice en intégralité, s'élève à 20 K€ pour un pourcentage de risque estimé à 5% du chiffre d'affaires du projet concerné.

Le solde d'ouverture de 117 K€ a été intégralement repris sans objet au cours de l'exercice en lien avec la fin de la période de garantie correspondante

3.10.2 Provisions pour pertes à terminaison

Une provision est constituée sur les contrats long-terme comptabilisés à l'avancement lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées.

Au 31/12/2010, aucune perte à terminaison n'a été comptabilisée.

3.10.3 Provisions pour pensions et obligations similaires

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées au passif du bilan.

L'engagement s'élève au 31 décembre 2010 à 49 K€.

Cette évaluation a été effectuée avec :

- un taux d'actualisation de 4,60%
- un coefficient de progression des salaires de 3 %
- un âge de départ à 65 ans
- un taux de rotation moyen de l'effectif
- un taux de charges sociales et fiscales de 45%

Les calculs actuariels se font sur la base des formules suivantes :

- **Engagement actuariel** : engagement futur x (coefficient d'ancienneté / durée totale) x probabilité d'atteindre l'âge de la retraite
- **Engagement futur** : indemnités de base x droits acquis
- Indemnités de base : (ancienneté en N / ancienneté à l'âge de la retraite)
- **Probabilité d'atteindre l'âge de la retraite** : (espérance de vie) x (probabilité de non départ)
- **Espérance de vie** : probabilité d'arriver à 65 ans / probabilité d'arriver à l'âge qu'on a en N
- **Probabilité de non départ** : $(1-0,1)^{(\text{nombre d'années avant retraite})}$
- **Coefficient d'ancienneté / durée totale** : (N-date entrée) / ancienneté à 65 ans

3.11 Dettes

Les dettes correspondent aux passifs certains dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise et sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sont maintenues en comptabilité tant que l'obligation correspondante n'est pas éteinte légalement.

Au 31 décembre 2010, les dettes diverses s'élèvent à 1 675 189 € et sont composées pour 669 017 € de dettes fournisseurs et comptes rattachés, pour 817 679 € de dettes fiscales et sociales, pour 28 163 € de dettes sur immobilisations, pour 73 600 € de clients créditeurs et pour 86 730 € d'un avoir à établir à CHO Power.

L'état des échéances des dettes au 31 12 2010 est donné ci-après.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	8 271	8 271		
- à plus d' 1 an à l'origine	3 628	2 698	930	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	669 017	669 017		
Personnel et comptes rattachés	195 478	195 478		
Sécurité sociale et autres organismes	195 974	195 974		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	187 152	187 152		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	239 074	52 890	186 184	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	28 163	28 163		
Groupe et associés	990	990		
Autres dettes	160 330	160 330		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	595 263	595 263		
TOTAL GÉNÉRAL	2 283 342	2 096 228	187 114	

3.12 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations et fournitures afférentes aient été effectuées ou fournies. Le solde du poste de 595 K€ au 31/12/2010 correspond à la régularisation des produits facturés dans le cadre des contrats en cours d'exécution.

3.13 Soldes en devises

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

4 Notes relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice

Les principaux contrats de la société ont une exécution qui s'étend sur au moins deux périodes comptables; à ce titre, la société a opté pour la mise en œuvre de la comptabilisation des produits et des charges à l'avancement.

Le calcul du pourcentage d'avancement est effectué sur la base des coûts complets cf point 2 du paragraphe sur les changements de modalités d'application et d'estimations en section 2 Principes, règles et méthodes comptables.

Une provision est constituée lorsque le résultat estimé à terminaison est négatif. Le montant provisionné correspond à la perte globale, sous déduction des pertes éventuellement constatées. Au 31/12/2010, aucune provision n'a été dotée.

La ventilation du chiffre d'affaires net est présentée dans le tableau ci-après.

	2010			2009		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de produits finis	66 056	665 160	731 216	596 133	313 397	909 531
RRR accordés sur ventes de PF		- 449 516	- 449 516			
Production vendue de biens	66 056	215 644	281 700	596 133	313 397	909 531
Ventes d'études	298 957		298 957	-	25 757	25 757
Produits des activités annexes	2 209 357	13 698	2 223 055	11 921	-	11 921
Autres prestations de services			-		68 284	68 284
Production vendue de services	2 508 314	13 698	2 522 012	11 921	94 041	105 963
Chiffre d'affaires net	2 574 370	229 342	2 803 712	608 055	407 438	1 015 493

4.2 Autres produits d'exploitation

4.2.1 Reprises sur provisions

Au cours de l'exercice 2010, la provision pour dépréciation des postes clients a été reprise à hauteur de 200 K€ et la provision pour garanties données aux clients à hauteur de 117 K€.

4.2.2 Transfert de charges

Le montant des transferts de charge n'est pas significatif avec 48 K€ au titre de 2010 (2009 : 50 K€) incluant essentiellement les aides reçues de la part de l'ANRT et du Conseil Régional dans le cadre de l'embauche en CDD de 2 doctorants.

4.3 Résultat financier

libellé	2010	2009
Revenus sur créances financières Inertam	23 077	33 786
Revenus sur créances financières FIG	3 701	3 919
Revenus sur créances financières SC Immobilière de Gazé.	10 155	
Produits sur cessions de VMP	246	15 994
Gains de change	28 377	36 381
Intérêts des certificats de dépôt	1 226	57 871
Intérêts sur emprunts	- 780	- 376
Pertes de change	- 2 913	- 18 914
Dotation amort prov financières	- 8 993	- 6 510
Résultat financier	54 095	122 152

Les principaux produits financiers sont :

- les intérêts de compte courant des filiales pour 37 K€
- des gains de change sur le placement en dollars canadiens pour 28 K€

Les principales charges financières sont :

- une perte de change de 3 K€ sur différents règlements de créances
- une dotation aux provisions pour dépréciation des comptes financiers pour constater la moins value sur titres de placement à la clôture pour 9 K€.

4.4 Résultat exceptionnel

libellé	2010	2009
Autres produits exceptionnels sur opé gestion	266 785	1 400
Produits exceptionnels sur ex. antér.	-	5 621
Produits de cession des éléments d'actif cédés	5 006 000	-
Quote-part des subv. d'investissement	35 777	16 794
Autres produits exceptionnels sur opé capital	900	17 031
Pénalités et amendes	- 32 000	- 744
Autres charges exceptionnelles sur opé gestion	- 1 277	- 1 579
Charges exception. sur ex. antér.		- 26 902
Val. comptable des éléments d'actif cédés	- 1 724 127	
Autres charges exceptionnelles sur opé capital	- 49 267	- 9 494
Résultat exceptionnel	3 502 791	2 127

Les produits exceptionnels correspondent principalement :

- au produit de cession des éléments d'actif cédés à CHO Power pour 5 006 K€ dont un gazéifieur pour 3 900 K€ et des frais de développement (projet CHO Morcenx, process CHO Power et Turboplasma®) pour 1 106 K€ ;
- à l'annulation de la dette sur redevances EADS (cf Section 2 Principes, Règles et méthodes comptables, Correction d'erreurs) pour 267 K€ et
- à la quote-part des subventions d'investissements Ulcos et Galacsy® virée au résultat pour 36 K€.

Les charges exceptionnelles correspondent principalement :

- à la VNC des éléments d'actifs cédés à CHO Power pour 1 563 K€
- à la VNC des redevances EADS sorties des immobilisations incorporelles (cf Section 2 Principes, Règles et méthodes comptables, Correction d'erreurs) pour 58 K€ ;
- à la VNC d'immobilisations corporelles mises au rebut pour 103 K€ et
- aux moins values sur cession d'actions propres pour 49 K€.

4.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

5 Autres informations

5.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

5.2 Engagements financiers

5.2.1 Engagements donnés

Avals, cautions et garanties

EUROPLASMA s'est portée caution pour le compte de sa filiale INERTAM auprès de la Préfecture des Landes à hauteur de 1 M€ pour garantir le risque de remise en état du site.

Le conseil d'administration du 24/09/2004 a autorisé EUROPLASMA à se porter caution solidaire d'INERTAM en garantie des engagements de cette dernière à l'égard de VEDIORBIS à concurrence de 30 K€.

Europlasma a émis 2 cautions bancaires en faveur d'Iberdrola au cours de l'exercice 2010, dont une caution de bonne fin de 519 K€ courant jusqu'au 11/09/2015 et une caution de restitution d'acompte de 259,5 K€ courant jusqu'au 11/09/2013. 2 comptes de portefeuille de titres de montants équivalents ont été gagés au profit d'HSBC en garantie de ces cautions bancaires.

Droit individuel à la formation

Les droits acquis par les salariés au 31 décembre 2010 s'élèvent à 1 462 heures (31/12/2009 : 1 355 heures).

Actions attribuées gratuitement en période d'acquisition

630 800 actions attribuées gratuitement sont en période d'acquisition cf section 3.8.6 Plans d'attribution gratuite d'actions.

Crédit-bail

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				29 410	29 410
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				11 764	11 764
- dotations de l'exercice				5 882	5 882
TOTAL				11 764	11 764

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				13 932	13 932
- dotations de l'exercice				6 966	6 966
TOTAL				20 898	20 898

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				580	580
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				580	580

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus				11 764	11 764
- à plus de cinq ans					
TOTAL				11 764	11 764

5.2.2 Engagements reçus

EUROPLASMA a accordé le 29/12/2006 un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune à hauteur de 1 800 000 € à sa filiale INERTAM. Le retour à meilleure fortune est constitué par :

- la réalisation de deux exercices sociaux consécutifs ayant un résultat bénéficiaire ;
- des capitaux propres atteignant au moins le montant du capital social.

Au 31/12/2010, le résultat net d'Inertam est un bénéfice de 180 K€ et au 31/12/09, le résultat net était un bénéfice de 528 K€ : la 1^{ère} condition est remplie.

Au 31/12/2010, les capitaux propres d'Inertam s'élèvent à 2 028 K€ pour un capital social de 2 237 K€ : la 2^{ème} condition n'est pas remplie.

5.3 Entreprises liées

Réconciliation des postes de bilan et compte de résultat avec les entreprises liées

Créances d'Eurolasma

Libellé	Montants
Créances rattach.participation INERTAM	6 000 000
Créances rattach.participation CHO POWER	10 822 440
Créances rattach.participation SC IMMOBILIERE DE GAZE.	1 430 900
Facture à établir à INERTAM	73 119
Facture à établir à CHO POWER	852 533
Facture à établir CHO MORCENX	167 440
Compte courant INERTAM	318 764
Compte courant FIG	312 217
Compte courant CHO Morcenx	25 889
Intérêts courus sur C/C SC IMMOBILIERE DE GAZE.	10 155
TOTAL	20 013 457

Dettes d'Eurolasma

Libellé	Montants
Factures non parvenues INERTAM	46 756
Dette SC IMMOBILIERE DE GAZE. sur parts sociales à verser	990
Avoir à établir CHO POWER	86 730
TOTAL	134 476

Produits et charges

Libellé	Montants
Ventes INERTAM	49 179
Ventes CHO POWER	205 232
Produits annexes INERTAM	266 425
Produits annexes CHO POWER	200 000
Produits annexes CHO MORCENX	140 000
Refacturation frais CHO POWER	1 547 390
Revenus/créances financières INERTAM	23 077
Revenus/créances financières FIG	3 701
Revenus/créances financières SC IMMOBILIERE DE GAZE.	10 155
Produit de cession des EA cédés à CHO POWER	5 006 000
Mise à dispo. Personnel INERTAM	- 143 516
Divers frais refacturés par INERTAM	- 5 724
TOTAL	7 301 919

5.4 Transactions significatives qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées

Il n'y a pas eu de transactions significatives en dehors des conditions normales de marché avec des parties liées autres qu'avec les filiales détenues en totalité, l'information sur les transactions avec ces dernières n'étant pas requise.

5.5 Effectifs

L'effectif moyen sur l'exercice est de 29 salariés.

5.6 Rémunération des organes d'administration et de direction

Les rémunérations versées en 2010 par Europlasma aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs mandats sociaux sont les suivantes :

Conseil d'Administration

- 50 K€ de jetons de présence (dont 12,5 K€ restant à encaisser par l'un des mandataires)
- 40 K€ de rémunérations exceptionnelles pour des missions particulières
- 8 K€ de rémunération spéciale du Président

Direction

- 220 K€ de salaires et avantages en nature

5.7 Informations diverses

5.7.1 Variation des immobilisations et des amortissements

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	861 131		
Autres immobilisations incorporelles	2 776 686		125 738
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 637 817		125 738
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			15 728
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 429 947		22 429
Installations générales, agencements et divers	52 001		2 140
Matériel de transport	41 234		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	119 336		2 616
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 197 293		88 068
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 839 810		130 980
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 661 499		1 267 990
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 022 901		12 253 553
TOTAL immobilisations financières :	16 684 400		13 521 543
TOTAL GÉNÉRAL	24 162 027		13 778 261

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		301 533	559 598	
Autres immobilisations incorporelles		1 630 671	1 271 753	
TOTAL immobilisations incorporelles :		1 932 204	1 831 351	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			15 728	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 452 375	
Inst. générales, agencements et divers			54 141	
Matériel de transport			41 234	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			121 952	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 617 293	668 068	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 617 293	2 353 498	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		1 000	11 928 489	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 506	18 270 948	
TOTAL immobilisations financières :		6 506	30 199 437	
TOTAL GÉNÉRAL		3 556 003	34 384 286	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	50 849	111 920	9 089	153 680
Autres immobilisations incorporelles	1 327 935	134 590	433 364	1 029 161
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 378 784	246 510	442 453	1 182 841
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		657		657
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	507 890	313 779		821 670
Inst. générales, agencements et divers	6 259	5 515		11 775
Matériel de transport	13 952	8 247		22 199
Mat. de bureau, informatique et mobil.	79 843	14 470		94 313
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	607 944	342 668		950 612
TOTAL GÉNÉRAL	1 986 728	589 177	442 453	2 133 453

5.7.2 Etat des provisions

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	9 500		9 500	
Prov. pour garant. données aux clients	116 537	20 219	116 537	20 219
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	89 452		40 884	48 568
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	215 489	20 219	166 921	68 787
Prov. sur immobilisations incorporelles	37 902			37 902
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	112 897	92 455		205 351
Provisions sur comptes clients	202 086		200 000	2 086
Autres provisions pour dépréciation	6 510	8 993		15 503
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	359 394	101 448	200 000	260 842
TOTAL GÉNÉRAL	574 883	121 667	366 921	329 629

5.7.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Articles R123-195 et R 123-196 du code de commerce)

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 062 204
+ Impôts sur les bénéfices (CIR)	-426 364
+ Suppléments d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 635 840
Variation des provisions réglementées (dotation- reprise) :	
Provision pour investissement	
Provision pour hausse des prix	
Provision pour fluctuation des cours	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 635 840

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(Articles R. 123-195 et R.123-196 du code de commerce)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuations des cours	
Autres :	
Total	0

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation:	
- Provisions pour congés payés	
- Participations des salariés	
Autres:	63 759
Total	63 759

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	11 393 633
Moins-values à long terme	

